



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 211

Texte de la question

SOMMET D'ANNAPOLIS

M. le président. La parole est à M. Claude Goasguen, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Claude Goasguen. Monsieur le ministre des affaires étrangères et européennes, vous étiez hier à la conférence internationale d'Annapolis. Les échos de cette conférence dans la presse laissent un sentiment partagé, entre l'espérance qui persiste de voir les ennemis d'hier prendre place côte à côte dans le concert des nations, et beaucoup d'inquiétudes.

Nous savons que le sujet est difficile. Pour nous être rendus la semaine dernière, avec Jean-François Copé et d'autres parlementaires, à Ramallah et à Tel-Aviv, nous avons bien compris que les choses ne se passaient pas facilement.

M. Jérôme Lambert. Voilà un voyage qui n'aura pas été inutile !

M. Claude Goasguen. Aujourd'hui, monsieur le ministre, nous sommes un peu consternés par les réactions que nous entendons, telles que les propos d'un racisme absolu tenus par le Hamas ou ceux du président iranien, auxquels nous commençons, hélas ! à être habitués. Comment faire surtout lorsqu'un ministre algérien tient des propos qui vaudraient condamnation devant n'importe quel tribunal en France ? (*" Et le discours de Dakar ? " sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) Celui-ci a en effet accusé la France d'être aux mains d'un lobby, n'hésitant pas à mettre en cause les origines de certains dirigeants français.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Scandaleux !

M. Maxime Gremetz. Pourquoi s'en prendre à l'Algérie ?

M. Claude Goasguen. On se demande comment parvenir dans un tel climat à mettre en place une paix durable dans cette région qui, pour nous Français, est essentielle.

M. Jean-Paul Lecoq. Moins que pour les Palestiniens !

M. Claude Goasguen. En effet, La France, qui compte une grande communauté juive et une grande communauté musulmane, ne peut pas rester indifférente à ce qui se passe au Moyen-Orient.

Quelle sera, monsieur le ministre, l'attitude du gouvernement français à la suite d'Annapolis et pour préparer la conférence de Paris, qui, nous l'espérons, sera une étape essentielle de la marche vers la paix ?

M. Maxime Gremetz. Et l'État palestinien, qu'est-ce que vous en faites ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, après bien des conférences dont vous avez retenu le nom - Madrid voilà douze ans, puis Oslo et l'initiative de Genève, ainsi que les rencontres de Camp David et d'autres conférences aux États-Unis -, qu'y a-t-il de nouveau avec Annapolis ? C'est, je crois, le moment particulier de cette rencontre et, surtout, ce dialogue entre M. Ehud Olmert et M. Abou Mazen, qui était - passez-moi l'expression - ce qu'on pouvait faire de mieux en ce moment. Ces deux hommes, faibles l'un et l'autre dans leur propre camp, dans leur gouvernement, se sont découverts et ont bâti cette connivence.

M. Jérôme Lambert. C'est un conte de fées !

M. le ministre des affaires étrangères et européennes. Autour de cette découverte, ils ont rassemblé hier l'ensemble des pays du monde. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Quelle belle histoire !

M. le ministre des affaires étrangères et européennes. Vous pouvez ne pas y croire, mais vous pouvez aussi accorder aux gens qui ont négocié, c'est-à-dire aux représentants du peuple palestinien et des Israéliens, au moins une petite chance. Après tout, si ça réussissait ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Et ça va peut-être réussir.

Le document, que voici, est très mince : il dit simplement que la négociation pour la création d'un État palestinien viable est ouverte et doit se prolonger jusqu'à la fin 2008, avec des groupes de travail qui, mêlant Palestiniens et Israéliens, et eux seuls, travailleront sur toutes les questions très difficiles que sont, par exemple, le statut de Jérusalem, les frontières, la sécurité ou l'eau.

M. Pascal Terrasse. Et les implantations ?

M. le ministre des affaires étrangères et européennes. Il a en effet été question des colonies de peuplement. À cet égard, à la veille de la conférence d'Annapolis, le Premier ministre israélien a décidé de geler toutes les implantations et de démanteler les implantations illégales. C'est là encore une chance.

En revanche, il faut aussi assurer - et nous allons le faire - le développement économique de ce qui doit être l'État palestinien. Reconnaissez tout de même que ce serait un événement considérable s'il y avait, dans un an, un État palestinien à côté de l'État israélien.

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Ne triomphez pas trop vite !

M. le ministre des affaires étrangères et européennes. Je pense que ce serait le début du triomphe.

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Ce serait normal !

M. le président. Monsieur le ministre, veuillez conclure, je vous prie.

M. le ministre des affaires étrangères et européennes. Nous allons organiser le 17 décembre à Paris, à la demande des Palestiniens, une conférence des donateurs, avec M. Tony Blair, l'Union européenne et le ministre des affaires étrangères norvégien, afin de tenter de trouver l'argent pour que la vie quotidienne des Palestiniens change : dans le domaine de l'administration, tout est à construire, comme dans celui de la circulation, où il faudra en outre lever les barrages, ainsi que, je le répète, dans celui de la sécurité. C'est une chance que nous ne devons pas manquer.

En tout cas, ne soyez pas plus palestiniens que les Palestiniens, plus israéliens que les Israéliens : eux, ils sont contents. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 211

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 novembre 2007